

Ruhengeri

4 avril 1937

240/S.M.



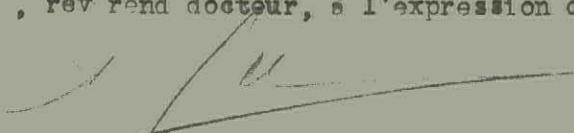
Révérend docteur,

remplacement atébrine

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que monsieur le Médecin provincial m'avise de ce qu'il n'a pas d'atébrine en magasin pour remplacer les médicaments que vous m'avez si aimablement fournis au début de l'année. Il vous prie en conséquence de bien vouloir faire une déclaration de créance pour permettre le remboursement de votre fourniture.

Je me permets de vous rappeler qu'il faut faire cette déclaration en trois exemplaires pour le Chef du Service du Finances. Vous voudrez bien la transmettre par mon intermédiaire pour me permettre de signer pour réception conforme et pour faire suivre au service intéressé.

Veillez croire, révérend docteur, à l'expression de ma haute considération,


Rubbens- administrateur territorial à Ruhengeri.

au Révérend docteur James,

Mission C.M.S.

Shvira.

224/X

ASTRIDA



13360

Ruhengeri

16 avril 1977

Monsieur le Directeur du Magasin provincial,

Madame,

J'ai été l'honneur de vous demander de bien vouloir m'envoyer un bidon de créoline pour les besoins du poste et de la brigade.

Ce produit est très utile et est absolument indispensable en cette saison des pluies où les dangers d'infection sont fréquents.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance

Monsieur le Directeur du Magasin provincial,

Usukuma.

Ruhengeri

16 avril 1957

/s.v.



Monsieur le Médecin provincial,

les médicaments fournis par le Dr. James pour le personnel de gouvernement.

En janvier dernier le rév. docteur James m'a prescrit et fourni 30 (trente) comprimés d'Atébrine pour traiter une attaque de malaria.

Comme je lui rappelle qu'il veut introduire une créance près le gouvernement des territoires, il me demande de vous écrire pour obtenir le remboursement des médicaments fournis sans opération comptable.

Si la chose peut se faire je vous serais reconnaissant de m'avertir de l'envoi. Dans le négative je vous saurais gré de me dire de quelle façon monsieur James pourra rentrer dans son avoir.

L'administrateur territorial Rubens-

à Monsieur le Médecin provincial des Territoires de Ruanda-Urundi,

à Monsieur